



BTS "PROFESSIONS IMMOBILIERES"

Diplôme d'État

Le BTS Professions Immobilières a été créé à la demande des professionnels de l'immobilier.

Il forme les techniciens chargés de gérer et de négocier des biens immobiliers.

Au sein des entreprises ou collectivités ayant pour activité la gestion, la négociation de biens immobiliers et les opérations de promotion immobilière, le titulaire du BTS "Professions Immobilières" pourra occuper, comme collaborateur ou à son compte divers emplois tels que :

- agent immobilier,
- administrateurs de biens,
- agent public ou privé d'un organisme HLM,
- syndic de copropriété,
- négociateur immobilier dans un établissement bancaire ou financier.

Le contenu pédagogique

Une **formation généraliste** : Economie, Droit, Culture générale et Langue vivante.

L'acquisition d'une solide culture d'ensemble est indispensable à toute progression professionnelle.

Des actions professionnalisantes au long des deux années scolaires et des relations constantes avec les professionnels permettent d'être proche de la réalité du terrain. Par ailleurs, la technicité et la réglementation croissante des métiers de l'immobilier lui donne un poids de plus en plus important dans la filière.

Au-delà de ces deux années, les étudiants ont la possibilité de poursuivre leurs études au sein de l'IPAC ou ailleurs (*en France ou à l'étranger*), pour une durée de un à trois ans, afin de préparer des titres de niveau Licence/Bachelor -BAC+3- ou MBway BAC+5-



L'organisation de la formation

- **Durée de la formation** : 2 ans
Accès aisé à des études supérieures complémentaires.
- **Début des cours** : mi-septembre
- **Conditions d'admission**
 - * Baccalauréat.
 - * Examen du dossier scolaire.
 - * Entretien de motivation.

Les clés de la réussite

- une qualité personnelle,
- un esprit d'équipe,
- un goût pour le dialogue, le contact,
- un sens de la rigueur et de l'organisation,
- un sens des responsabilités,

Les épreuves de l'examen

	MATIERES	DUREE	COEF.
E 1	Culture générale et expression	4 h	3
E 2	Langue vivante étrangère * Écrit	2 h	2
E 3	Conseil en ingénierie de l'immobilier	3 h	4
E 4	Communication professionnelle Techniques de l'immobilier	20 min. + 20 min. prépa	2
E 5	* Sous épreuve E 5.1 : transaction immobilière	3 h	3
	* Sous épreuve E 5.2 : gestion immobilière	3 h	3
E 6	Épreuve et présentation d'activités professionnelles	40 min.	4

Les matières enseignées

MATIERES GENERALES

- * Culture générale et expression
- * Langue vivante étrangère 1
- * Économie et organisation de l'immobilier
- * Droit et veille juridique

MATIERES PROFESSIONNELLES

- * Transaction
- * Gestion immobilière
- * Actions professionnelles
- * Aide à la vie professionnelle
- * Architecture, habitat et urbanisme, développement durable

Les atouts IPAC

- Une poursuite d'études pour une, deux ou trois années en Pays de Savoie, Genève ou dans l'une des 40 universités partenaires de l'IPAC au sein du réseau Erasmus.
- Des taux de réussite élevés.
- Des professeurs ayant une solide expérience professionnelle et une formation universitaire complète.
- Les langues vivantes : les professeurs sont principalement originaires de pays utilisant la langue enseignée.
- Un suivi personnalisé des étudiants et une forte incitation à mener à bien des projets concrets.



La recherche permanente de progrès de l'IPAC s'appuie sur :



- Un **système Qualité certifié ISO 9001 version 2008** par Bureau Veritas Certification.
- Des formateurs sensibilisés à l'importance de leur mission et à la Qualité.

Site internet : www.ipac-france.com

E-mail : info@ipac-france.com